

6° assemblée ordinaire du Conseil d'administration, Lundi le 14 juin 2021, 19 h, Séance tenue en visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Jean-Pascal Dumont
 M^{me} Anne De Blois
 M. Michel Voisard
 M^{me} Érika Neptune
 M. Windor Dorméus
 Président
 Vice-présidente
 Trésorier
 Secrétaire
 Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M^{me} Michelle Morin-Doyle Conseillère municipale, District de Louis-XIV

M. Pierre Marcoux Conseiller en urbanisme

M. Ernesto Salvador Cobos Conseiller en consultations publiques

M^{me} Kathleen Breault Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS:

M. Michel-Marie Bellemare Administrateur

2 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion sur le projet omnibus sur les normes de lotissement dans plusieurs zones résidentielles du quartier des Jésuites, règlement R.C.A.4V.Q.193	19 h 05
4.	Adoption du procès-verbal du 10 mai 2021	19 h 25
5.	Suivi du procès-verbal	19 h 30
6.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 35
	 Projet du tramway de Québec Terrains et bâtiments de l'ancien Jardin zoologique de Québec Construction de deux écoles sur le site de l'ancien Jardin zoologique de Québec Places éphémères Vision de la mobilité active - Phase 2 de consultation 	
7.	Période d'intervention de la conseillère municipale	19 h 55
8.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 05
9.	Correspondance et trésorerie	20 h 20
10.	Divers	20 h 25
	Projets des nouveaux trottoirs dans le quartier des Jésuites	
11.	Levée de l'assemblée	20 h 35

RÉSOLUTION 21-CA-28

Sur proposition de M^{me} Anne De Blois, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. DEMANDE D'OPINION SUR LE PROJET OMNIBUS SUR LES NORMES DE LOTISSEMENT DANS PLUSIEURS ZONES RÉSIDENTIELLES DU QUARTIER DES JÉSUITES, RÈGLEMENT R.C.A.4V.Q.193

À l'aide d'un support visuel, M. Ernesto Salvador Cobos présente le but, les aspects légaux et le déroulement de la demande d'opinion. M^{me} Michelle Morin-Doyle amène quelques précisions sur le but de ce projet, soit l'harmonisation urbanistique des terrains dans l'arrondissement de Charlesbourg.

M. Pierre Marcoux présente ce projet propre au quartier des Jésuites qui fait partie des trois <u>projets de modification au Règlement sur l'urbanisme (règlement omnibus)</u> concernant les normes de lotissement. Le territoire visé regroupe plusieurs zones résidentielles situées dans les quartiers de Notre-Dame-des-Laurentides, Jésuites, 4-2, 4-3, 4-5 et 4-6.

Les modifications proposées visent à :

- Aligner les façades et préserver la végétation;
- Densifier à proximité du transport en commun et sécuriser l'accès aux services d'urgence;
- Préserver la qualité de vie des bâtiments de petits gabarits;
- Contrôler le nombre de constructions selon la capacité des infrastructures existantes.

M^{me} Michelle Morin-Doyle mentionne que les commentaires reçus lors de la consultation écrite se sont avérés positifs et M. Pierre Marcoux précise que la réglementation n'empêche pas l'implantation d'une résidence bi-générationnelle.

M. Ernesto Salvador Cobos invite les membres de la séance à exprimer leurs questions et commentaires. Le conseiller en consultations publiques fait ensuite un tour de table pour connaître l'opinion des membres face à ce projet.

RÉSOLUTION 21-CA-29

Sur proposition de M^{me} Anne De Blois, appuyée par M^{me} Erika Neptune, le Conseil de quartier des Jésuites approuve la demande de modification de zonage (R.C.A.4V.Q.193) telle que présentée ce 14 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2021

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procèsverbal.

RÉSOLUTION 21-CA-30

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyé par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2021 tel que présenté.

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Voisard invite M^{me} Julie Villeneuve, impliquée dans le projet de sécurité routière de l'École des Deux-Moulins, à leur partager l'évolution du projet. M^{me} Julie Villeneuve rapporte que la conférence d'Accès Transports Viables et la distribution des macarons ont connu un franc succès auprès des élèves. Elle mentionne aussi qu'un sondage, développé avec Accès Transports Viables et l'organisme de participation des parents (OPP), a été envoyé à tous les parents de l'école pour élaborer leurs deux axes de mobilisation pour la fin de la première année du projet. L'École des Deux-Moulins a également reçu des bracelets réfléchissants de la SAAQ qui seront distribués graduellement aux élèves.

Pour les parents qui ont exprimé dans le sondage des commentaires particuliers sur la sécurité routière sans lien direct avec l'établissement scolaire, M^{me} Michelle Morin-Doyle souligne que les citoyens doivent appeler personnellement au 311 pour de telles demandes. Pour la question de brigadiers, elle précise toutefois que les demandes doivent être faites à la direction de l'école.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Projet de tramway de Québec

Il n'y a pas de nouveau développement pour le moment.

6.2 Terrains et bâtiments de l'ancien Jardin zoologique de Québec

M. Michel Lagacé, de la Table de quartier d'Orsainville, mentionne que le 29 avril dernier, la Société québécoise des infrastructures, mandatée par le service scolaire des Premières-Seigneuries, a lancé un appel d'intérêt pour offrir une partie du terrain de l'ancien jardin zoologique.

La Commission de la Capitale-Nationale a ouvert stationnement temporaire pour les visiteurs qui désirent visiter le Parc des Deux-Moulins.

6.3 Construction de deux écoles sur le site de l'ancien Jardin zoologique de Québec

M. Michel Lagacé explique que des travaux ce printemps ont permis de raccorder la conduite d'eau sur l'emplacement des futures écoles.

Il rapporte que la Ville débutera la construction d'une piste cyclable sur la partie nord de la rue de la Faune afin de décloisonner le secteur Bon-Pasteur. Une autre section de la piste permettra de rejoindre le secteur St-Émile.

Il souligne qu'une consultation publique a eu lieu en mai au sujet d'une modification de zonage sur le terrain des écoles, notamment pour modifier les normes urbanistiques afin d'y permettre la préservation de la canopée.

Il mentionne qu'une nouvelle OSBL, Jardins de la Capitale, a été créée et va déposer prochainement un projet pour conserver la serre et le jardin adjacent.

6.4 Places éphémères

M^{me} Érika Neptune évalue présentement un partenariat avec le site du Moulin des Jésuites.

Elle regarde pour des représentants de différentes OBNL qui pourraient s'impliquer dans l'élaboration de la place éphémère ou encore au sein du Conseil de quartier.

M^{me} Michelle Morin-Doyle transmettra au Conseil la liste des terrains potentiels pour l'installation d'une place éphémère.

6.5 Vision de la mobilité active - Phase 2 de consultation

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Michelle Morin-Doyle fait part que l'inventaire de l'installation des trottoirs de l'Arrondissement Charlesbourg a été fait. Elle a rappelé à la Ville la nécessité du prolongement du trottoir sur la 60e rue.

Elle souhaite qu'avec l'installation des trottoirs aux abords des écoles et les nouvelles limites de vitesse, la sécurité des jeunes puisse être mieux assurée et que la qualité de vie des citoyen.ne.s s'en trouve améliorée.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne s'interroge sur le début des travaux de la phase 2 de la piste cyclable. M^{me} Michelle Morin-Doyle répond que cette année le raccordement se fera jusqu'à la rue Chamonix et l'an prochain jusqu'à Loiret, mais elle s'informera pour connaître les dates des travaux.

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

<u>Correspondance</u>: M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il y a eu deux courriels pour des demandes d'informations auxquelles le Conseil a répondu. Il fera également parvenir la revue Urbanité en version numérique aux administrateur.trice.s.

<u>Trésorerie</u>: M. Michel Voisard mentionne qu'il reste 4 013,24 \$ au compte (incluant la subvention de 3 000 \$ pour le projet scolaire en sécurité routière).

RÉSOLUTION 21-CA-31

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyé par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de quartier des Jésuites du 14 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

M. Michel Voisard propose de faire une résolution pour désigner les personnes signataires au compte du Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-32

Sur proposition de M^{me} Anne De Blois, appuyée par M. Windor Dorméus, il est résolu de désigner les personnes suivantes signataires au compte du Conseil de quartier des Jésuites de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg:

M. Jean-Pascal Dumont, président

Mme Erika Neptune, secrétaire

M. Michel Voisard, trésorier

Adoptée à l'unanimité

M. Michel Voisard propose de désigner comme administrateur principaux au compte du Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-33

Sur proposition de M^{me} Anne De Blois, appuyé par M. Windor Dorméus, il est résolu de désigner les personnes suivantes administrateurs principaux au compte du Conseil de quartier des Jésuites de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg :

- M. Jean-Pascal Dumont, président
- M. Michel Voisard, trésorier

10. DIVERS

Projets des nouveaux trottoirs dans le quartier des Jésuites

M. Jean-Pascal Dumont fait part du message de la conseillère municipale concernant l'installation de nouveaux trottoirs dans le quartier.

Un trottoir sera aménagé du côté ouest de l'avenue du Mont-Saint-Michel, entre la 60e Rue Est et le coude de la rue, et un autre du côté est de l'avenue de la Villa-Saint-Vincent, entre la rue Lajeunesse et la rue de Nemours.

Un trottoir sera également aménagé du côté ouest de l'avenue de Gaulle, entre la 60e Rue Est et la rue de l'Oise.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu	de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.
Adopté à l'unanimité.	
Procès-verbal rédigé par M ^{me} Kathleen E et M ^{me} Érika Neptune.	Breault et révisé par M. Jean-Pascal Dumont
SIGNÉ	SIGNÉ
Jean-Pascal Dumont, président	Érika Neptune, secrétaire